

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ARLES

41 RUE DE LA REPUBLIQUE
13200 ARLES
MINITEL :3617 INFOGREFFE
TRIBUNAL: 04.90.52.20.30
GTC 04.90.96.57.80/FAX 04.90.93.07.21

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES
MARIES DE LA MER

HOTEL DE VILLE
LES STES MARIES DE LA MER
13460 SAINTES MARIES DE LA MER

V/REF :

N/REF : 83 B 79 / 2005-A-937

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ARLES certifie qu'il a reçu le 30/09/2005,

P.V. du conseil d'administration du 02/05/2005

- NOMINATION DE M. OLIVIER NOEL EN QUALITE DE REPRESENTANT PERMANENT
DU SYNDICAT D'INITIATIVE AU CA DE LA SEMIS EN REMPLACEMENT DE M. DAL
CANTO CLAUDE

Concernant la société

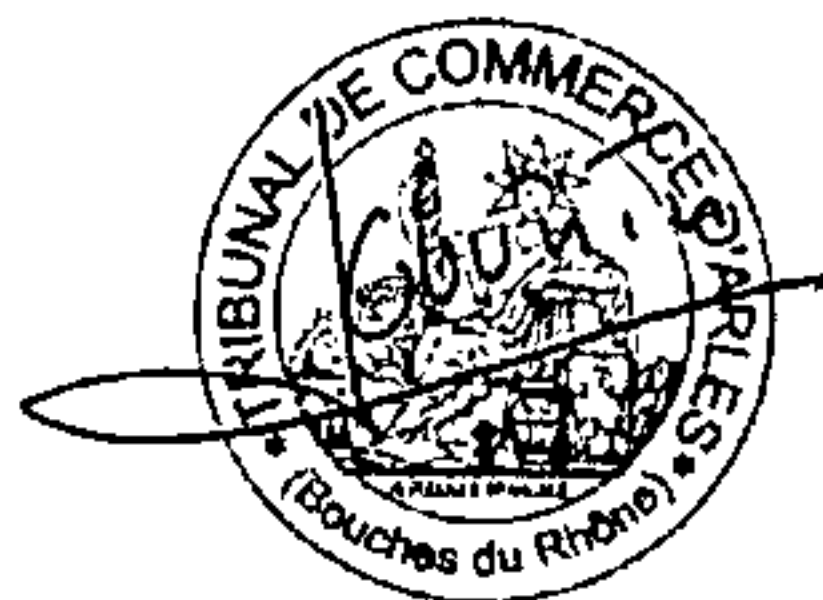
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES MARIES DE LA MER
Société anonyme d'économie mixte
HOTEL DE VILLE
LES STES MARIES DE LA MER
13460 SAINTES MARIES DE LA MER

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2005-A-937 le 30/09/2005

R.C.S. ARLES 328 579 214 (83 B 79)

Fait à ARLES le 30/09/2005,

Le Greffier



Procès verbal du conseil d'administration de l'Office de Tourisme
des Saintes Maries de la Mer le lundi 02 mai 2005 à 17h30
au Palais des Congrès

Etaient Présents : M. Le Président, O. NOEL, M. Le Vice-Président, D. ARNAUDET, M. Le Directeur de le SEMIS, R. ZIMMERMANN et les administrateurs : P. ALZAS, A. BIASCI, J.C. GUILLAUME (membre d'honneur), A. MAUGET, B. OLIVARES et F. FABI.

Etaient Absents excusés : M. Le Député-Maire, Roland CHASSAIN et les administrateurs : J. AUDRY, B. BLANC, C. CALLIER, R. MERLIN.

Etaient Absents : C. AILLET, G. AYME, S. BEDOT, C. DAL CANTO, L. MORGAT.

Ordre du jour :

- Présentation du nouveau site Internet
- Les liens vers d'autres sites
- Désignation d'un représentant permanent de l'Office de Tourisme au Conseil d'Administration de la SEMIS
- Insertions Publicitaires
- Le rôle et les missions de notre attachée de Presse
- Partenariat entre l'Office de Tourisme et le B.I.T.C (bureau d'informations touristiques et culturelles) de Mons en Belgique.
- Topo Cyclo, guide édité par le Conseil Général des Bouches du Rhône
- Questions Diverses.

• **Site internet de l'Office de Tourisme**

Cela fait maintenant quinze jours que le site officiel de l'office de tourisme est en ligne. Ce site sera en constante évolution car à l'inverse de l'ancien, chaque hôtesse pourra y apporter des modifications ou des renseignements supplémentaires très facilement sans avoir besoin de traiter avec la société qui l'a mis en place.

Daniel Arnaudet nous informe que d'ici trois semaines, les hôteliers et restaurateurs disposeront d'une fenêtre active (encart) qui à l'aide d'un mot de passe, permettra d'indiquer les diverses promotions de chacun.

A ce jour, le site est très bien référencé, première page des moteurs de recherche Google & Voila. De plus, notre nouvel « hébergeur » est nettement moins onéreux que l'ancien.

Frédéric Fabi a envoyé le bon de commande aujourd'hui à la société Globcom d'Arles pour la traduction du site en trois langues : Anglais, Allemand et Italien. Le coût de la traduction est de 1 549 € TTC pour les trois langues. Ceci après les rectifications évoquées avec le cabinet de Monsieur le Député-Maire.

Alain Biasci évoque le fait qu'il manque des photos de taureaux et de la mer sur la page d'accueil du site.

• **Les liens vers d'autres sites**

Olivier Noël explique que, plus un site a de liens, mieux il est référencé. Nous avons jusqu'à aujourd'hui des liens réciproques avec : visitprovence (le site du Comité Départemental du Tourisme), l'office de tourisme d'Arles, la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arles (Provence Prestige), le journal Farandole, le site du Grau du Roi ainsi que le site camargue.fr de Monsieur Nuytten.

Le Conseil d'administration est unanime pour conserver ces même liens, sauf celui du Grau du Roi qui pourrait porter préjudice à notre destination. Il refuse également le lien vers le site du Comité Départemental du Tourisme Equestre des Bouches du Rhône ce qui ne semble pas souhaitable aux représentants des loueurs de chevaux.

- **Désignation d'un représentant de l'Office de Tourisme au Conseil d'Administration de la SEMIS**

Le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme a élu à l'unanimité, Monsieur Olivier NOËL, Président de l'Office de Tourisme, pour être le représentant permanent dans les termes de l'article L 225-20 du Code du Commerce au Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte des Saintes Maries de la Mer (SEMIS) en remplacement de Monsieur Claude DAL CANTO.

Monsieur Olivier NOËL est en outre mandaté pour être le représentant légal de l'Office de Tourisme et, en cette qualité, assister à toutes les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, émettre tout avis et prendre part à tout vote. En cas d'empêchement, Monsieur Olivier NOËL est autorisé à donner délégation à qui il appartiendra d'exercer son mandat de représentant légal.

- **Insertions Publicitaires**

L'office de tourisme a été démarché par les éditions « Bus & Car » afin de prendre une page de publicité dans leur guide ; le coût serait de 500 € TTC la page.

Olivier NOËL explique que ce guide sert aux professionnels du tourisme, aux autocaristes et autres cherchant un produit complet clef en main. Malheureusement aux Saintes Maries, nous n'avons pas ce type de produit et par conséquent, prendre une insertion publicitaire serait inutile. Le conseil d'administration approuve cette décision à l'unanimité.

Il en est de même pour les éditions « La Vie du Rail » s'adressant à des lecteurs intéressés par l'information ferroviaire, mais le village des Saintes-Maries de la Mer étant relativement éloigné d'une gare, les membres du Conseil d'Administration n'ont pas souhaité prendre un encart publicitaire dans ce guide non plus.

- **Le rôle et les missions de notre attachée de presse**

Le président explique que l'augmentation des cotisations a produit son effet, engendrant un gain de 12 716 €. Nous avons perdu seulement onze adhésions toutes catégories confondues.

Détail :

Meublés : - 12, Prestataires : + 1, Commerces : + 3, Hôtels : - 2 et Restaurants : - 1.

De ce fait, comme promis lors de l'Assemblée Générale, cet argent a servi à s'offrir les services d'une attachée de presse : Marie-Hélène LABLE.

Possédant un carnet d'adresses important, (200 contacts) elle communiquera sur les points suivants :

- Embarquement pour la paix le 25 mai 2005
- Fête du Cheval
- La Festo Vierginenco
- Le Pèlerinage des Saintes
- Le Festival d'Abrivado

Roger ZIMERMANN informe le Conseil d'Administration que pour des raisons de TVA, la SEMIS prendra en charge la totalité des dépenses et en facturera ensuite seulement 50% à l'Office de Tourisme. Le travail qu'effectuaient jusqu'à présent Rachel RONAT et Florence GUILLAUME concernant la Presse reste inchangé ; Marie-Hélène LABLE viendra renforcer cette équipe en lui apportant son professionnalisme.

- **Partenariat entre l'Office de Tourisme et le B.I.T.C (bureau d'informations touristiques et culturelles) de Mons en Belgique**

Frédéric FABI a rencontré lors du Salon des Vacances à Bruxelles Monsieur Jean-Claude MOULIN, président de l'association BITC. Après discussion, Monsieur MOULIN a décidé de « programmer » Les Saintes-Maries de la Mer car pour lui, le sud de la France ne se résumait jusqu'à présent qu'à la région de Vias et l'Etang de Tau.

Qu'est-ce que le BITC ?

Informations et contacts sont les maîtres mots du BITC. Dans ses locaux de la rue de la Halle à MONS, le bureau dispose d'un potentiel documentaire perpétuellement réactualisé pour

satisfaire les individuels, les familles, les groupes scolaires, les associations diverses, tous soucieux de préparer leurs séjours, leurs vacances, leurs circuits à la mesure de leurs goûts. Le BITC n'est ni organisateur de voyages, ni centrale de réservations : les individuels et les groupes reçoivent l'information et consultent ensuite directement les partenaires. De cinquante partenaires en 1997, il est passé aujourd'hui à près de huit cents.

A l'issue de notre rencontre, Monsieur MOULIN est venu passer quelques jours aux Saintes-Maries afin de mieux connaître le village et surtout la Camargue et en a profité pour démarcher nos adhérents afin qu'ils deviennent partenaires du BITC.

De son côté, l'Office de Tourisme a signé un contrat de partenariat pour trois ans afin que nos brochures soient présentes dans les locaux du BITC et que nous puissions participer gratuitement au salon des vacances et de l'information touristique organisé près de Mons.

De plus, nous avons obtenu un fichier avec 1 400 adresses de Comités d'Entreprise, Autocaristes, Clubs de 3^{ème} âge ... auxquels nous expédierons prochainement une documentation complète sur le village.

• **Guide Topo Cyclo**

Le Conseil Général des Bouches du Rhône en collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme a mis en place des brochures intitulées : **Topo Cyclo, Les Boucles du 13**, mentionnant des itinéraires balisés à effectuer en bicyclette dans les Bouches du Rhône.

La commune des Saintes-Maries va bénéficier d'un de ces circuits intitulé :

Autour des Saintes Maries d'une distance de 24 km.

Le plan de signalisation est déjà en place, il reste maintenant au Comité Départemental du Tourisme à éditer la brochure qui sera disponible fin juin dans nos locaux.

• **Questions Diverses**

Daniel ARNAUDET a rencontré Monsieur Alain AMIEL, écrivain, spécialiste de Van Gogh qui a réalisé un recueil intitulé : **Vincent Van Gogh aux Saintes-Maries de la Mer**. Ce petit livre d'environ soixante dix pages retrace les moments que Van Gogh a passés aux Saintes tout en étant illustré par les œuvres du célèbre peintre. Il souhaite que la commune et l'office de tourisme achètent quelques livres au prix de 6 € l'unité afin d'en faire cadeau à certains de nos visiteurs.

L'ensemble du Conseil d'Administration souligne qu'effectivement nous ne possédons rien sur le laps de temps passé par Van Gogh aux Saintes-Maries et qu'il serait bien de posséder cet ouvrage.

De plus, Daniel ARNAUDET émet l'idée de placer des promontoires dans le village aux endroits précis où Van Gogh a peint. Cette idée sera soumise à Monsieur Le Député-Maire.

Concernant l'ouvrage, l'Office de Tourisme s'engage à diffuser des dossiers de presse relatant l'évènement ainsi que la dédicace de l'œuvre qui se fera le 18 juin prochain au Palais des Congrès.

Bruno OLIVARES interpelle les élus présents afin de signaler différents problèmes qui pourraient porter préjudice aux loueurs de chevaux si des associations ou autres organismes protecteurs des animaux constataient que dans certains endroits, notamment sur la D 570 les chevaux sont lâchés dans des espaces restreints compte tenu de leur nombre. De ce fait ces petits espaces constamment piétinés se transforment en terrains boueux lors de fortes pluies, provoquant un certain malaise pour les animaux.

Il évoque également le fait que certains loueurs de chevaux ont aménagé des habitations dissimulées par la construction d'écuries de grande taille.